Commune de Nesmy

Commune de Saint Florent des Bois

Commune de Nesmy

Commune du Tablier

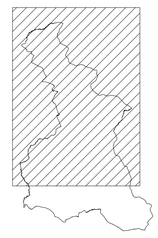
Département de la Vendée

Commune de CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

CARTE COMMUNALE

Pièce II

Plan de zonage n°1



Échelle : 1/5 000

Février 2016

PLAN LOCAL D'URBANISME	PRESCRIPTION	APPROBATION COMMUNALE	APPROBATION PRÉFECTORALE
Révision			

Bureau d'études PARCOURS
Maîtrise d'oeuvre / Urbanisme, Infrastructures - Paysage, Environnement
27 rue de l'Abreuvoir . 79 500 MELLE . Tel : 05.49.27.05.12
Fax : 05.49.27.05.29 . E-mail : *contact@parcours-ingenierie.fr*

ÉLÉMENTS À PORTÉE RÉGLEMENTAIRE

- Limite de zone

ZC — ZONE CONSTRUCTIBLE
Zone où toutes les constructions sont autorisées.

ZCA — ZONE CONSTRUCTIBLE POUR LES ACTIVITES
Zone réservée à l'implantation d'activités

ZNC — ZONE NON CONSTRUCTIBLE
Zone où les constructions ne peuvent pas être autorisées, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ; des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs ou à des services publics si elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole ou pastorale ou forestière dans l'unité foncière où elles sont implantées et ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages ; à l'exploitation agricole ou forestière ; à la mise en valeur des ressources naturelles.

ZONAGE DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

- Zone grise : zone d'interdiction stricte
- Zone rouge : zone d'interdiction stricte
- Zone bleue : zone d'interdiction moyenne

PROTECTION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE LOCALE

Eléments identifiés par le groupe de travail et faisant l'objet d'une protection au titre des articles L111-1-6 et R421-23 du Code de l'Urbanisme

- Bosquets et espaces forestiers
- Haies bocagères
- Arbres remarquables
- Mares

Inventaire des zones humides validé par le Conseil Municipal le 9 novembre 2012

- Zones humides prélocalisées (étude Chambre d'Agriculture de Vendée)

AUTRES ELEMENTS

- Surfaces en eau
- Localisation indicative des zones inondables
 Source : Atlas des Zones Inondables de l'Yon
- Site d'activité agricole

Département de la Vendée

Commune de CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

CARTE COMMUNALE

Pièce II

Plan de zonage n°2



Échelle : 1/5 000

Février 2016

PLAN LOCAL D'URBANISME	PRESCRIPTION	APPROBATION COMMUNALE	APPROBATION PRÉFECTORALE
Révision			

Bureau d'études PARCOURS
27 rue de l'Abreuvoir . 79 500 MELLE . Tel : 05.49.27.05.12
Fax : 05.49.27.05.29 . E-mail : *contact@parcours-ingenierie.fr*

ÉLÉMENTS À PORTÉE RÉGLEMENTAIRE

- Limite de zone

ZC — ZONE CONSTRUCTIBLE
Zone où toutes les constructions sont autorisées.

ZCA — ZONE CONSTRUCTIBLE POUR LES ACTIVITES
Zone réservée à l'implantation d'activités

ZNC — ZONE NON CONSTRUCTIBLE
Zone où les constructions ne peuvent pas être autorisées, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ; des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs ou à des services publics si elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole ou pastorale ou forestière dans l'unité foncière où elles sont implantées et ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages ; à l'exploitation agricole ou forestière ; à la mise en valeur des ressources naturelles.

ZONAGE DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

- Zone grise : zone d'interdiction stricte
- Zone rouge : zone d'interdiction stricte
- Zone bleue : zone d'interdiction moyenne

PROTECTION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE LOCALE

Eléments identifiés par le groupe de travail et faisant l'objet d'une protection au titre des articles L111-1-6 et R421-23 du Code de l'Urbanisme

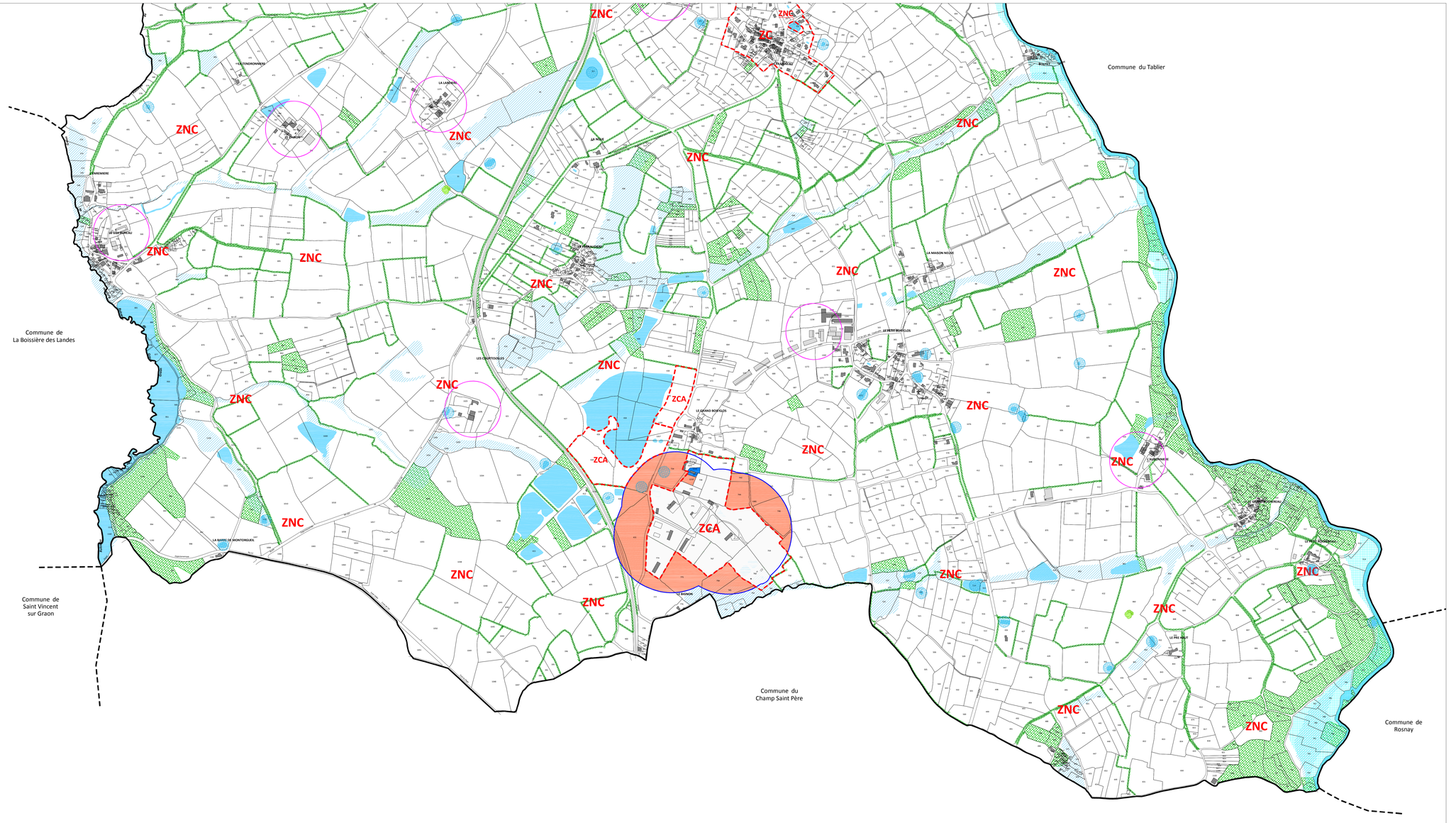
- Bosquets et espaces forestiers
- Haies bocagères
- Arbres remarquables
- Mares

Inventaire des zones humides validé par le Conseil Municipal le 9 novembre 2012

- Zones humides prélocalisées (étude Chambre d'Agriculture de Vendée)

AUTRES ELEMENTS

- Surfaces en eau
- Localisation indicative des zones inondables
 Source : Atlas des Zones Inondables de l'Yon
- Site d'activité agricole



Département de la Vendée

Commune de CHAILLÉ-SOUS-LES-ORMEAUX

CARTE COMMUNALE

Pièce II

Plan de zonage n°3



Échelle : 1/2 500

Février 2016

PLAN LOCAL D'URBANISME	PRESCRIPTION	APPROBATION COMMUNALE	APPROBATION PRÉFECTORALE
Révision			

Bureau d'études PARCOURS
Maîtres d'œuvre / Urbanisme, Infrastructures, Paysage, Environnement

27 rue de l'Abreuvoir . 79 500 MELLE . Tel : 05.49.27.05.12
Fax : 05.49.27.05.29 . E-mail : *contact@parcours-ingenierie.fr*

ÉLÉMENTS À PORTÉE RÉGLEMENTAIRE

- Limite de zone

ZC — ZONE CONSTRUCTIBLE
Zone où toutes les constructions sont autorisées.

ZCA — ZONE CONSTRUCTIBLE POUR LES ACTIVITES
Zone réservée à l'implantation d'activités

ZNC — ZONE NON CONSTRUCTIBLE
Zone où les constructions ne peuvent pas être autorisées, à l'exception de l'adaptation, du changement de destination, de la réfection ou de l'extension des constructions existantes ; des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs ou à des services publics si elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole ou pastorale ou forestière dans l'unité foncière où elles sont implantées et ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages ; à l'exploitation agricole ou forestière ; à la mise en valeur des ressources naturelles.

ZONAGE DU PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES

- Zone grise : zone d'interdiction stricte
- Zone rouge : zone d'interdiction stricte
- Zone bleue : zone d'interdiction moyenne

PROTECTION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE LOCALE

Eléments identifiés par le groupe de travail et faisant l'objet d'une protection au titre des articles L111-1-6 et R421-23 du Code de l'Urbanisme

- Bosquets et espaces forestiers
- Haies bocagères
- Arbres remarquables
- Mares

Inventaire des zones humides validé par le Conseil Municipal le 9 novembre 2012

- Zones humides prélocalisées (étude Chambre d'Agriculture de Vendée)

AUTRES ELEMENTS

- Surfaces en eau
- Localisation indicative des zones inondables
 Source : Atlas des Zones Inondables de l'Yon
- Site d'activité agricole